



## Sommaire

### Page 2 :

- La convention d'occupation précaire
- L'apprenti doit-il poser un jour de congé pour passer son examen ?

### Page 4 :

- Les formations à venir à la Maison de l'Artisan
- Petites annonces

# Conjoncture 1<sup>er</sup> trimestre 2024

## Rappel du contexte économique : La croissance en panne

L'économie française a stagné au premier trimestre 2024 comparativement aux trois derniers mois de l'année 2023. La consommation des ménages est restée atone (+0,1%) du fait d'une inflation encore supérieure à sa moyenne de long terme (+3%), de la remontée du taux de chômage et des incertitudes sur l'avenir. Côté offre, l'investissement des entreprises s'est contracté (-0,5%) et les défaillances d'entreprises ont augmenté sensiblement, notamment dans le bâtiment et l'hôtellerie-restauration. Les perspectives économiques pour l'année restent prudentes, avec une croissance estimée à 0,5%, dans un contexte de tensions internationales et d'inflation persistante.

## L'environnement économique : Redémarrage différé

Poursuivant la tendance de la fin d'année 2023, l'économie française est restée poussive durant les 3 premiers mois de 2024 et s'est conclue sur une croissance du PIB en volume de +0,7% à un an d'intervalle. Du côté de la demande, la consommation est restée atone.

Les ménages, frileux face à l'incertitude économique, maintiennent une forte propension à l'épargne, ce qui limite les perspectives de reprise de la consommation. Bien que l'inflation soit en décélération par rapport aux trimestres précédents, elle est demeurée élevée (hausse de 3% attendue sur l'ensemble de l'année) et a continué de grever le pouvoir d'achat.

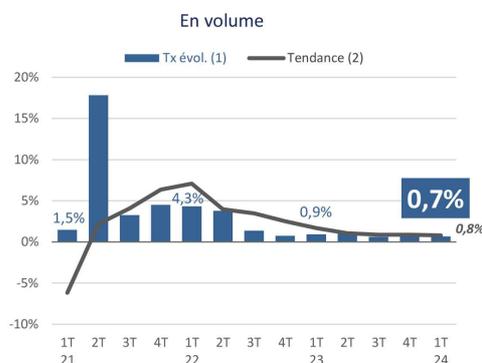
Sur le front de l'emploi, le taux de chômage est légèrement remonté (7,8% contre 7,5% fin 2023) tandis que les créations d'emplois et les intentions d'embauche ont connu un fléchissement. Ce contexte morose contraint les entreprises à une concurrence agressive pour maintenir leurs marges, entraînant des pressions sur les prix et les volumes.

L'investissement des entreprises continue d'ailleurs de baisser avec une perspective d'ajustement persistant. En valeur, l'activité économique s'est montrée plus dynamique (+3%), soutenue par l'inflation.

Sur les trois premiers mois de l'année, l'activité en volume est en recul dans l'ensemble des secteurs. Le bâtiment et les travaux publics enregistrent les baisses les plus conséquentes : respectivement -2% et -1,7% à un an d'intervalle. Le repli est plus modeste pour le commerce alimentaire (-0,9%) et non alimentaire (-0,8%) ainsi que pour la production industrielle (-0,6%).

En valeur, le chiffre d'affaires de la production industrielle se contracte sensiblement (-5%), tandis qu'il est relativement stable pour le commerce non alimentaire et le bâtiment. Seul le commerce alimentaire affiche une activité en hausse (+2,5%).

■ Evolution du PIB



En valeur

	1T 23	2T 23	3T 23	4T 23	1T 24
Tx évol. <sup>(1)</sup>	+6,5%	+7,4%	+6,0%	+5,7%	+3,0%
Tendance <sup>(2)</sup>	+5,7%	+6,1%	+6,3%	+6,4%	+5,5%

Source INSEE / Xerfi Spécific  
P : données provisoires

■ Evolution du PIB selon les secteurs

Secteurs	Volume <sup>(1)</sup>	Prix <sup>(1)</sup>	Valeur <sup>(1)</sup>
Bâtiment*	-2,0%	+1,9%	-0,1%
Travaux publics*	-1,7%	+1,4%	-0,3%
Production industrielle**	-0,6%	-4,4%	-5%
Commerce non alimentaire***	-0,8%	+0,8%	0%
Commerce alimentaire***	-0,9%	+3,6%	+2,5%

\* Source Xerfi Spécific  
\*\* Source INSEE / Xerfi Spécific  
\*\*\* Source Banque de France

<sup>(1)</sup> Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)  
<sup>(2)</sup> Evolutions sur quatre trimestres cumulés (en %)



## La convention d'occupation précaire

Par principe, le régime du bail commercial apparaît comme le régime de prédilection pour toute entreprise souhaitant louer un local commercial afin d'y exercer son activité. Cependant, il existe des régimes dérogatoires à ce dernier apparaissant moins réglementés et plus flexibles, parmi lesquels figure la convention d'occupation précaire.

### ↪ Le principe de la convention d'occupation précaire

Une convention d'occupation précaire se caractérise par le fait que l'occupation des lieux n'est autorisée qu'en raison de circonstances particulières attachées au local lui-même et indépendantes de la seule volonté des parties à la convention.

Comme son nom l'indique, cette convention est caractérisée par sa précarité.

Par exemple des travaux à venir, imposés par l'administration et empêchant toute exploitation sur le long terme, la vente prochaine du local, une destruction du local à venir...

### ↪ La durée d'une convention d'occupation précaire

Contrairement au régime du bail commercial qui est impérativement de 9 ans minimum, une convention d'occupation précaire n'est pas limitée par une durée maximum.

Le propriétaire du local est en mesure de pouvoir accorder un droit d'occupation provisoire aussi longtemps que perdure la précarité attachée au local. A l'inverse, les parties peuvent décider d'une durée d'exploitation très courte.

### ↪ Le régime de la convention d'occupation précaire

Cette convention offre une très grande souplesse d'organisation permettant d'offrir un cadre juridique adéquat au besoin de flexibilité de la pratique.

Cette convention n'est pas soumise au régime du bail commercial.

En conséquence, toutes les mesures du bail commercial (la révision du loyer, la répartition des charges, les causes de résiliation anticipées) sont à prévoir contractuellement lors de la conclusion de la convention, ce qui peut être source d'insécurité juridique pour le locataire en cas d'omission.

## L'apprenti doit-il poser un jour de congé pour passer son examen ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier. L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis (CFA). Cette période de formation aboutit à la présentation d'un examen en vue de l'obtention d'un diplôme.

### 1. Comment gérer la révision des examens ?

Pour la préparation directe des épreuves, l'apprenti a droit, sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables, à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables. Ce congé, qui donne droit au maintien du salaire, est situé dans le mois qui précède les épreuves terminales.

↪ Ce droit ne peut éventuellement s'appliquer qu'une seule fois par contrat d'apprentissage et est inopérant dans le cadre des formations sanctionnées uniquement par un contrôle continu.

Ce congé s'ajoute aux congés payés, au congé annuel pour les salariés de moins de 21 ans ainsi qu'à la durée de formation en CFA.

**Attention, si l'employeur n'accorde pas le congé ou ne maintient pas le salaire de l'apprenti pendant ce congé, il encourt l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>ème</sup> classe (1 500 € maximum pour une personne physique et 7 500 € maximum pour une personne morale).**

### 2. Et pour les jours d'examen ?

Aucun texte ne traite expressément le régime applicable au jour de l'examen. Néanmoins, il ressort des dispositions légales que l'apprenti est tenu de se présenter aux épreuves du diplôme ou du titre prévu par le contrat d'apprentissage et que l'employeur veille à l'inscription et à la participation de l'apprenti à ces épreuves.

↪ Au regard de ces principes directeurs, dès lors que les jours de l'épreuve ne sont pas prévus au calendrier de la période CFA, l'apprenti devrait être libéré par l'employeur pour passer ses examens, sans avoir à poser des jours de congé, ni subir de perte de salaire.

# Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001  
du 28 décembre 2023

## s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole

Tecnosud 2

66100 PERPIGNAN

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société à Responsabilité Limitée dénommée « FLO ET CLAIRE » immatriculée au RCS de PERPIGNAN au capital de 2 000€, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet, l'activité de restauration, petite restauration, préparation et vente à emporter, bar, brasserie. Son siège est à LE BARCARES (66420), 6 Avenue Annibal, Résidence le Grand Large et les gérants sont Madame Claire FERRERES et Monsieur Florian VALLESPI, demeurant ensemble à LE BARCARES (66420), 62 Avenue de la Coudalere, Résidence l'Hacienda.

La gérance.



## AGC CESAME

### Comptabilité Gestion Paie

Partenaire des artisans  
depuis 1988

Pour nous contacter :

Tél : 04 68 56 42 20

Mail : damien.ribeiro@upa66.fr

Métiers de  
Bouche  
Avantages

# MAISON DE L'ARTISAN

Pour vous remercier de votre fidélité, en plus des services et informations habituelles, nous vous offrons une multitude de remises sur vos dépenses professionnelles : téléphonie, impressions, matériel, fournitures... Bénéficiez de tarifs négociés avec des grands groupes grâce à votre adhésion à votre syndicat.

Et tout ça, sans dépenser un seul euro supplémentaire !

## Vous aussi, réalisez des économies

en comparant gratuitement vos factures fournisseurs

Quelques exemples d'économies constatées



Véhicules



Fournitures de bureau



Intérim



Contrôles réglementaires  
& sécurité incendie



Outils de motivation



Téléphonie



Entretien du linge et EPI



Maintenance et entretien



Grossistes alimentaires

Les remises sont données à titre indicatif et peuvent évoluer, pour découvrir l'intégralité des fournisseurs et bénéficier des remises, rendez-vous sur votre espace :

<https://www.lesmetiersdebouche-avantages.fr/>



La caution  
des professionnels

# MAISON DE L'ARTISAN

BANQUE POPULAIRE  
DU SUD



## Groupama

MÉDITERRANÉE

la vraie vie s'assure ici

## viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE



## PRO



## Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

### - Ambulanciers :

- Recyclage AFGSU2 : **Nous contacter\***

### - Couturières :

- Retouches robes de mariée et robes volumineuses : **15 au 17 Mai 2024**

### - Taxis :

- Formation Continue : **25-26 Juin 2024 « NOUVELLE DATE ! »**
- Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : **07 au 25 Octobre 2024**

### - Esthétique :

- Stage Indien 3 en 1, un rituel de bien être « exotique » :  
Abhyanga pour le corps, Mukabhyanga pour le visage et le Pedabhyanga pour les pieds au bol Kansu : **13-14 Octobre 2024 «animé par Catherine Lair»**

### - Automobiles / Carrossiers :

- Habilitation véhicules électriques «initiale 2 jours» : **Nous contacter\***
- Recyclage Habilitation véhicules électriques : **27-28 Juin 2024**

### - Bâtiment :

- QUALIPV ELEC : **17 au 19 Septembre 2024**
- QUALIPAC : **21 au 25 Octobre 2024**
- Maintien des Connaissances NORME NFC 15-100 : **Nous contacter\***
- Utilisation des EPI travail en hauteur : **Nous contacter\***
- HANDIBAT : **16-17 Mai**
- Réglementation GAZ : **16-17 Mai ou 01-02 Octobre**
- Mise En Sécurité LOI ALUR : **06 Juin 2024**
- Borne IRVE niveau 1 : **13 Juin 2024**
- Manipulation fluides frigorigènes : **23 au 27 Septembre**
- QUALIBOIS AIR : **24 au 26 Septembre 2024**
- Manipulation fluides frigorigènes : **23 au 27 Septembre 2024**
- ISOLATION par soufflage : **20-21 Novembre**
- AMIANTE SS4-OPERATEURS : **Nous contacter\***
- AMIANTE SS4 ENCADRANT : **Nous contacter\***
- Habilitation élec B2V-B1V-BR-BC : **Nous contacter\***
- Recyclage Habilitation élec B1-B2-BR-BC-B1V exécutants : **Nous contacter\***
- MA PRIM'RENOV & toutes les aides financières : **Nous contacter\***
- QUALIBOIS EAU : **Nous contacter\***
- SKETCHUP MAKE : **Nous contacter\***
- FEEBAT RENOVE : **Nous contacter\***

### - Toutes professions :

- SST (Sauveteur Secouriste au Travail) :
- Initiale (2 jours) : **Nous contacter\***
- Recyclage (1 jour) : **03 Mai 2024**

\* **CEFORMA organise toutes les formations en fonction de la demande des Entreprises.**

**Dès qu'un groupe est constitué une date est proposée.  
N'hésitez-pas à vous positionner.**

## Petites Annonces

### APPRENTISSAGE

➔ JF titulaire CAP Chocolatier Confiseur, suite à désistement de son maître d'apprentissage cherche BTM Pâtisserie. Tél : 07.86.64.9662

➔ JF 19 ans, sérieuse et motivée, recherche maître d'apprentissage pour préparer un contrat d'alternance en CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joallerie à Nîmes.

Contact : 06 10 99 55 12.

➔ JH 22 ans, sérieux et très motivé recherche maître d'apprentissage en plomberie chauffage pour préparer un CAP. Contact : 07 58 57 41 91

### EMPLOI / STAGE

➔ Pour reconversion professionnelle, personne recherche stage d'observation non rémunéré en BIJOUTERIE. Très bonne présentation, sérieuse et motivée. Contacter : 06 58 64 39 25

➔ JH, dynamique, motivé et ponctuel avec 16 ans d'expérience recherche emploi dans le bâtiment : menuiserie, maçonnerie, électricité, pose clôture. Contact : 07 74 62 96 54

### VENTE / LOCATION

➔ Vds institut de beauté à Perpignan Prix 30 000 euros.

Contact : alma.academy66@gmail.com

➔ Vds petite entreprise de dépannage gaz et fioul, un peu de solaire thermique. Environ 450 contrats sur le département du 66 depuis 22 ans. Accompagnement possible. Contact par mail : delarivierefrederic@gmail.com

➔ Cause retraite loue Salon de coiffure mixte sur Estagel, clientèle fidèle. Tél : 06.32.18.88.40

➔ Vds institut de beauté, centre de Perpignan, dans bel appartement de 120 M2. Tenu 23 ans. Clientèle fidèle. Cause retraite.

Tél : 06 21 01 09 00 ou 06 45 71 07 12

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0325G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires